



Des terres, pas d'hypers !

Saint-Jean de Braye, le 18 juillet 2017

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Préalablement à notre intervention, nous avons l'honneur de vous présenter notre Fédération Nationale : La Fédération « *Des terres pas d'hypers !* », constituée d'associations et de collectifs citoyens, dénonce les méfaits sociaux et environnementaux de centres commerciaux géants qui continuent à s'implanter partout en France et exige des mesures législatives contre ce développement commercial insensé pour :

- Arrêter la prolifération aberrante des grandes surfaces commerciales qui se fait au détriment des centres villes,
- Promouvoir l'artisanat et le commerce diversifié de proximité sur l'ensemble du territoire,
- Lutter contre l'augmentation des friches commerciales et exiger leur réhabilitation écologique,
- Préserver les terres agricoles et naturelles, les paysages et le cadre de vie.

Ce dernier objectif de notre Fédération motive la requête que nous entendons vous présenter aujourd'hui en vue de l'adoption par l'Assemblée nationale d'**une loi protectrice des sols** sur le modèle de la **loi sur l'eau** et les milieux aquatiques (Lema) du 30 décembre 2006 (Loi n°2006-1772 – Référence NOR : DEVX0400302L) et sur le modèle de la **directive européenne sur la qualité de l'air PE-CONS 34/16** du 8 décembre 2016.

Les sols sont des écosystèmes vivants encore largement ignorés et mal protégés alors qu'ils sont aussi essentiels à la survie de l'humanité que l'eau et l'air. Les sols sont une ressource fondamentale pour le bien-être de tous. Nous avons, durant les dernières décennies, épuisé, exploité, érodé et pollué cette ressource qui est ainsi victime de nos activités économiques. En France et en Europe, la pression humaine sur les sols a atteint un point critique, et la dégradation quantitative et qualitative des sols constitue une grave menace pour la santé des habitants, en raison notamment du rôle des sols sur la qualité des eaux. Mieux protéger nos sols, surtout en périphérie des villes, devient essentiel pour une fourniture de denrées alimentaires en circuits courts, donc tendre vers un modèle économe en énergie et écologique, qui aura aussi l'avantage de mieux nourrir la population urbaine mais aussi rurale, et organisera une transition vers une agriculture biologique. Cette évolution devrait permettre d'améliorer la qualité des eaux superficielles, d'enrayer l'érosion de la biodiversité mais aussi d'atténuer le

Fédération Des terres, pas d'hypers !

Siège : 87 bd Jean Rostand 45800 Saint-Jean de Braye - Préfecture du Loiret N° W452013260

Contact : desterrespasdhypers@gmail.com tel : 04 42 09 68 40

<http://desterrespasdhypers.fr>

Proposition de loi protectrice des sols

changement climatique (initiative 4 pour 1000 - <http://4p1000.org>) et donc de préserver la santé des habitants des villes et des campagnes.

Il est donc de notre devoir de protéger les sols aussi bien pour le bénéfice des générations présentes, que pour les générations futures.

A l'heure actuelle, aucune législation française ni européenne ne se concentre exclusivement sur la conservation et la protection des sols. De plus, les efforts faits pour intégrer les sols aux lois nationales et à la réglementation européenne en matière d'environnement sont insuffisants pour réduire de manière significative la dégradation et l'artificialisation des sols. Il y a donc un besoin urgent de créer une législation spécifique contraignante couvrant les principales menaces qui pèsent sur les sols.

Nous avons noté que le Plan climat présenté à la presse le 6 juillet par le ministre de la Transition écologique et solidaire prévoit de **"Mobiliser l'agriculture pour lutter contre le changement climatique"** (p. 25) et énumère comme axes de discussion lors des États Généraux de l'Alimentation :

- *"un plan d'actions pour la protection des sols, la lutte contre leur artificialisation et la souveraineté alimentaire ;*
- *des mesures pour renforcer la séquestration du carbone dans les sols."*

Le vote par la nouvelle Assemblée nationale issue des élections législatives de juin d'une loi protectrice des sols contre toute nouvelle artificialisation et contre l'usage d'intrants chimiques destructeurs de la qualité des sols constituerait un tournant en faveur de la sécurité alimentaire des populations.

En adoptant une telle loi la France, qui a reçu la Cop 21 au Bourget en 2015, assumerait la responsabilité qui est la sienne pour ouvrir la voie en Europe à une législation spécifique en matière de sols et répondre ainsi à l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) **"People 4 soil"** ¹.

Dans l'attente de votre réponse nous indiquant les suites que vous réserverez à notre demande,

Nous vous prions de croire, Monsieur, le Député, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour la Fédération :

Martine DONNETTE
La Présidente

Pièces jointes :

1. Les statuts de la Fédération Des Terres, pas d'Hypers
2. Son récépissé de déclaration
3. La publication au J.O.

-
1. **People 4 Soil** est un réseau d'ONG européennes, d'instituts de recherche, d'associations d'agriculteurs et d'associations de protection de la nature et de l'environnement. qui vise l'introduction d'une législation spécifique pour la protection et la conservation des sols en Europe.

Fédération Des terres, pas d'hypers !

Siège : 87 bd Jean Rostand 45800 Saint-Jean de Braye - Préfecture du Loiret N° W452013260

Contact : desterrespasdhypers@gmail.com tel : 04 42 09 68 40

<http://desterrespasdhypers.fr>

Proposition de loi protectrice des sols

La fédération "Des terres pas d'hypers !" regroupe :

Collectif Pour le Triangle de Gonesse (CPTG)

Triangle de Gonesse, Val d'Oise,
<http://nonaeuropacity.com>

**Collectif SPLF 45 pour un
Site Préservé entre Loire et Forêt (SPLF45)**

Saint-Jean de Braye,
près d'Orléans
<http://splf45.blogspot.fr>

Collectif Oxygène

Saint-Clément de Rivière, près de Montpellier
<http://collectif-oxygene.fr>

**Collectif Voguette 84/ L'étang nouveau/
Génération avenir**

Cavaillon, Vaucluse
<http://www.lavoguetteendurance.fr/>
<http://letangnouveau.org/>
<http://generationavenir.e-monsite.com/>

**LAISSEZ-NOUS VIVRE UN PEU
44330 Vallet**

<http://www.laisseznousvivreunpeu.fr/>

Les Amis de la Confédération paysanne

www.lesamisdelaconf

**Association Albigeoise pour un Développement
Urbain Respectueux (AADUR)**

Albi, Tarn
<http://associationalbigoisepourundeveloppementurbainrespectueux.unblog.fr/>

EN TOUTE FRANCHISE

Région PACA
<http://www.en-toutefranchise.com/>

**Nos champs pas d'Auchan/
Hastings Saint-Nicolas**

Fleury-sur-Orne, près de Caen
<http://www.noschampsasdauchan.org/>

Non à Val Tolosa

Plaisance du Touch,
Ouest de Toulouse
<http://gardaremlamenude.com/>

CAPRE 06

8 rue Montée de la Citadelle
06510 LA GAUDE
<http://.capre06.eu>

Fédération Des terres, pas d'hypers !

Siège : 87 bd Jean Rostand 45800 Saint-Jean de Braye - Préfecture du Loiret N° W452013260

Contact : desterrespasdhypers@gmail.com tel : 04 42 09 68 40

<http://desterrespasdhypers.fr>